

CHORGES (Hautes-Alpes) - 1^{er} prix 2018

Intitulé du projet : « Requalification de l'entrée de ville ouest de Chorges »

Le projet s'articule autour du réaménagement du carrefour de la RN94 et du parvis de la gare SNCF



Localisation et échelle du projet :

Chorges est une commune de 2 886 habitants des Hautes-Alpes, située entre Gap et Embrun, à proximité du lac de Serre-Ponçon et du Parc des Ecrins, traversée par la route RN94, desservie par une gare SNCF. L'emprise du projet recouvre une superficie d'environ 2,5 hectares, localisés sur le passage de la route nationale, devant la gare, aux abords de la ville ancienne, en vue du grand paysage montagneux.

Etat antérieur :

Des délaissés routiers inoccupés, des affichages publicitaires envahissants et anarchiques, ont constitué un abord de ville négligé et peu attractif. La cohabitation difficile des différents modes de déplacements - liés aux activités économiques (camions), au tourisme (train et bus), aux trajets quotidiens des habitants - a créé un contexte urbain où le piéton avait peu de place.

Objectifs de l'aménagement

- Transformation du carrefour à feux en carrefour giratoire pour améliorer la fluidité du trafic
- Aménagement des espaces publics attenants : requalification du parvis de la gare SNCF, création de nouveaux pôles d'échanges multimodaux urbains (taxi, voiture, car scolaire), abris bus
- Favoriser l'éco-mobilité : circulations douces et sécurisées (tracé de trottoirs et de pistes cyclables), parking de co-voiturage
- Meilleure lisibilité de l'espace public : suppression de panneaux publicitaires, nouveaux panneaux informatifs, traitement paysager choix des plantations et des matériaux, réorganisation des stationnements, délimitation des espaces selon les transports
- Valorisation et amélioration de l'accès au centre-village : faire sortir le quartier de son environnement routier et donner un caractère urbain à l'ensemble, liaison piétonne entre le centre et la gare pour relier le centre-village à son entrée

Le jury a décerné le prix à Chorges pour saluer les efforts accomplis et encourager l'équipe municipale volontaire qui s'est emparée du projet du rond point de la route nationale pour repenser ses abords. C'est un projet humble, équilibré compte tenu du budget qui apporte des résultats avec une nette amélioration de la qualité des espaces en termes de mobilité, d'affichage publicitaire, d'accessibilité au centre-ville. Même si le projet pourrait aller plus loin en termes de végétalisation, la réponse est pertinente et intéressera d'autres communes. La participation citoyenne à l'élaboration du projet (réunions multi-acteurs pour une concertation publique, information régulière dans les médias locaux, envoi de courriers) est à souligner. Il s'agissait de remplir les objectifs avec très peu de moyens. A Chorges cet exercice difficile, auquel peu de communes traversées par une nationale se prêtent, est réussi.

Coût total des opérations : 1 867 336 €HT dont 1 200 000 € giratoire
600 000 € travaux tranche 1 et 2 espaces publics attenants
70 000 € honoraires MOE tranche 1 et 2 espaces publics attenants

Etat d'achèvement :

Réalisé : tranches 1 et 2 (giratoire livré 07/16 ; espaces publics livrés 07/18)
tranche 4 partielle car modifiée
A venir : tranche 3 à modifier tranche 5

Partenaires techniques :

Maîtrise d'œuvre : M. Philippe LE MANER (paysagiste mandataire), M. Cédric LEMOINE (cotraitant)/ DIRMED (Direction Interdépartementale des routes méditerranéenne) / SNCF / ABF (Architecte de Bâtiments de France)

Partenaires financiers :

Financement du carrefour giratoire : Etat (33%) Région PACA (33%), Commune de Chorges (33%)

Financement de l'aménagement des espaces publics autour du carrefour giratoire : Etat (34%), Région PACA (17%), Département des Hautes-Alpes (15%) et RTE et la Commune de Chorges (34%).

CANTENAY-EPINARD (Maine-et-Loire) - Mention spéciale 2018

Intitulé du projet : « Aménagement des Bords de Mayenne »



Localisation et échelle du projet :

Peuplée de 2 150 habitants, la commune est située au Nord d'Angers (Maine et Loire -49-) au bord de la Mayenne. Le projet s'articule autour de l'aménagement des bords de la Mayenne pour répondre à la question du développement touristique. La « basse vallée », dont l'environnement naturel est remarquable, est un atout que les élus vont utiliser avec méthode et opiniâtreté au cours de deux mandats successifs. L'ensemble des travaux d'aménagement et de construction est situé à l'entrée de la commune depuis la passerelle en traversée de la Mayenne jusqu'au pôle culturel baptisé « la Passerelle », et le réaménagement des espaces publics du ponton flottant en bord de rivière. Le projet s'étire sur un kilomètre environ incluant un secteur inondable laissé en « gestion naturelle ».

Objectifs de l'aménagement

- Développement de l'offre touristique et mise en valeur des atouts économiques de la commune avec la qualification d'un lieu de vie et de loisirs : guinguette, halte fluviale, ponton flottant, espace multi-activités, théâtre de verdure, pavillon d'accueil, point info-tourisme
- Circulations et connexions avec la ville :
 - Réconciliation entre la ville et sa rivière avec la mise en lecture de la Mayenne depuis l'entrée du bourg par une ouverture du paysage
 - Renaturation d'espaces artificialisés redonnant une lecture harmonieuse et unifiée à l'entrée de bourg
- Mise en réseau du projet avec les itinéraires cyclo-piétons environnants et les commerces et services de la commune

Le Jury a salué ce projet en lui donnant une mention spéciale car c'est un très bon exemple de requalification paysagère simple, intelligent et efficace. La création à l'entrée du bourg de cet ensemble cohérent d'espaces (ouverts et bâtis) d'accueil culturel et touristique répond clairement à une demande de qualification de cet espace en lieu de vie et de loisirs. La commune est dorénavant identifiée et repérée comme « pôle touristique des basses terres angevines ». La valorisation du paysage, urbain et naturel a pu être faite grâce à un travail participatif entre différents acteurs qui a travaillé sur l'identité de la commune. La conception durable du projet est également à mettre en avant avec l'ouverture du paysage, la renaturation d'espaces artificialisés un choix de palette végétale plus locale et peu sophistiquée, la réhabilitation des prairies humides et la remise en « liberté » naturelle des berges. Enfin, la création de connexions avec les nouveaux équipements urbains (voies piétonnes, escaliers) et avec le centre-bourg apporte l'harmonie d'ensemble.

Coût total des opérations :

2 500 000 € HT aménagement des parties basses

1 300 000 € HT le bâtiment culturel « la Passerelle » et le square haut.

Etat d'achèvement : Les travaux sont terminés depuis 2016

Partenaires techniques :

- Agence VU D'ICI – Paysage et urbanisme,
- ALTHIS – Bureau d'études ingénierie,
- PRAGMA – Bureau d'études VRD,
- Atelier BELENFANT DAUBAS, architectes
- ALTER SERVICE - Maître d'Ouvrage Délégué
- CAUE 49 – pour la programmation
- Service du CONSEIL DÉPARTEMENTAL 49 pour la RD 107.

Partenaires financiers :

- Région Pays de Loire,
- Conseil Départemental du Maine et Loire,
- Communauté Urbaine Angers Loire Métropole.